

Zeitschrift: Boissiera : mémoires de botanique systématique
Herausgeber: Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève
Band: 14 (1968)

Artikel: Les parcs publics de la Ville de Genève
Autor: Auberson, Armand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-895613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les parcs publics de la Ville de Genève ¹

(Avec planches V-VI)

ARMAND AUBERSON

Genève, ville privilégiée en espaces verts publics, dispose de 259 ha de parcs et promenades publics municipaux pour une population domiciliée sur le territoire communal de 170 490 habitants au 31 décembre 1967, soit environ 15,5 m² par habitant. Ce chiffre ne comprend pas les surfaces des stades, des cimetières et des espaces verts ceinturant les bâtiments internationaux (ONU, BIT, OMS, UIT, etc.). Le coût de l'entretien de cet équipement verdoyant et fleuri représente la somme de 19 fr. 35 par habitant et par an, somme minime relativement à d'autres dépenses d'équipement d'urbanisme. Elle est actuellement le 1:37^e de la dépense municipale.

Comment cet équipement vert public s'est-il constitué ?

La Genève du Moyen Age, encerclée par ses murailles, luttant pour sa liberté et son indépendance, accueillant généreusement les réfugiés et les pourchassés malgré l'exiguïté de son territoire, ne pouvait disposer de surfaces à l'usage de promenades autres que la Treille qui date de 1515 et le bastion de Saint-Antoine d'où canons et milice pointaient en direction de ses entreprenants assaillants.

Genève dut, pour des raisons de défense, démolir et raser maisons, jardins et verdure de ses faubourgs extérieurs. Il est donc inutile d'y chercher la jeunesse d'une végétation que l'on dut détruire par nécessité; les arbres les plus vieux sont bien à l'extérieur de la cité actuelle, à part l'esquisse que l'on devine de la Plaine de Plainpalais conquise sur les terrains récupérés des flots parfois divagants de l'Arve et encadrée d'arbres dont les plus anciens furent plantés par le duc de Rohan (un seul subsisterait à ce jour, les autres ayant disparu au début de notre siècle).

La sécurité étant moins menacée, le Conseil fit créer en 1726 l'embryon de la Promenade des Bastions, aménagée sur les anciens fossés au-devant des murs de fortification où plus tard, en 1817, A.-P. de Candolle créa le premier Jardin botanique de Genève, emplacement sur lequel nous irons en pèlerinage pour rendre hommage à cet illustre et savant citoyen. En 1872, on y implanta l'Université et dès 1904 ce jardin botanique et ses installations furent transférés à la Console, faisant ainsi place au Monument des Réformateurs dont la construction débuta vers 1910.

¹ Introduction à leur visite accompagnée de la projection de 47 clichés en couleur.

Le 18 août 1873 décéda à Genève le duc de Brunswick, qui nous laissa par dispositions testamentaires la garde de son corps et la jouissance de sa fortune. Frais et charges déduits, c'est de seize millions-or que Genève disposait pour ériger un monument à ce généreux donateur sur l'ancien Fossé-Vert des Pâquis, aménagé en Jardin des Alpes dès 1862 et permettant la construction des quais de la rive droite, quai du Mont-Blanc actuel, et leur ornementation et éclairage par de hauts candélabres encore existants. A l'approche des fêtes du Centenaire, cet aménagement fut poursuivi par l'installation du quai du Léman devenu par la suite le quai Wilson.

Plus à l'ouest, après la démolition des fortifications et la création de la première ligne du train Lyon-Genève, les travaux amenèrent l'organisation de nouveaux quartiers et la création du Jardin de Saint-Jean bousculé à deux reprises par la construction, en 1895, du pont de la Coulouvrenière et l'installation, en 1910, d'une station de distribution électrique. La remise en état de ce jardin fit l'objet d'un crédit de 65 000 francs, somme relativement importante pour l'époque.

Du côté du lac, dès 1863, sur les remblais successifs recouvrant une partie nauséabonde du port (il y avait là les abattoirs se déversant directement dans le lac) fut installée la Promenade du Lac ou Jardin anglais, appellation due au tracé de ses allées dans le style en vogue alors. A proximité s'érigea par la suite le Monument national.

L'annonce, au printemps 1868, de la mise en vente d'un lieu boisé à la Bâtie, où les citadins jouissaient d'une tolérance de parcours depuis fort longtemps, émut l'opinion publique. Le Conseil en discuta, mais les ressources financières n'en permirent pas l'achat; c'est alors que deux généreux citoyens, les frères Turrettini, s'en rendirent acquéreurs et par lettre du 11 août 1869 l'offrirent à la Ville de Genève.

L'année 1890 vit la mort subite d'un citoyen-mécène pour tous les arts, Gustave Revillod qui dans son immense et magnifique propriété de l'Ariana, du nom de sa mère, avait construit un immeuble pour abriter ses collections personnelles qu'il légua à la collectivité par testament avec son magnifique domaine. C'est dans le bas de celui-ci, coupé par la voie ferrée, que vint dès 1904 s'installer le Jardin botanique actuel.

En date du 27 août 1894, le Grand Conseil vota un crédit de 50 000 francs pour l'installation des quais de la rive gauche, actuellement fleuris de roses, qui conduisent en direction de Thonon.

A l'entrée nord de la ville, le Parc de Mon-Repos, après le décès de Mme Plantamour en 1899, passa à la collectivité par les volontés de feu son mari Philippe Plantamour. Ce parc de 4 ha s'ouvre magnifiquement sur la rade de Genève. Il est planté et encadré d'une végétation luxuriante d'où émergent quelques exemplaires rares d'arbres spéciaux que l'on verra au cours de notre visite.

Après quelques vicissitudes financières et commerciales, la famille de Louis Favre, ingénieur décédé au cours du percement du tunnel du Saint-Gothard, se vit contrainte de vendre sa propriété des Eaux-Vives. Un luna park s'y installa, il fit faillite; la propriété était menacée de morcellement. Communes et souscriptions publiques s'unirent pour acquérir ce domaine de 7 ha qui fut inauguré le 6 juillet 1913 sous le nom de Parc des Eaux-Vives.

A cet achat s'ajouta, en 1917, le don par William Favre du Parc La Grange voisin, où vous pourrez admirer de beaux arbres, de vastes perspectives s'ouvrant sur le lac et l'ensemble fleuri de la Roseraie s'épanouissant en juin de chaque année, depuis 1947, date de l'achèvement de cet aménagement très goûté du public.

Ce jardin de roses est planté de 12 000 rosiers dans leurs différentes formes végétatives et est prétexte à l'organisation d'un concours international de roses nouvelles auquel les rosiéristes hybrideurs du monde entier prennent part.

Genève, ville de haute culture, a été choisie en 1920 comme siège de la Société des Nations. L'implantation d'un palais de 400 m de façade créa des soucis aux autorités. La difficulté fut surmontée en édifiant le palais à l'Ariana. En échange, la ville obtint la jouissance de la Perle-du-Lac, ancienne propriété Bartholoni, un des plus beaux parcs de la rive droite, très fleuri selon les saisons, et de la villa Moynier contiguë. Le public dispose ainsi d'une succession de parcs magnifiques sur la rive droite du lac, faisant pendant à ceux des Eaux-Vives, situés sur la rive opposée et modelant d'une façon intangible le visage de Genève vue de son lac.

Il y a deux ans, l'accord obtenu de créer un passage public au travers du Parc du BIT a permis une liaison plaisante et agréable, qui permet d'accéder aux Conservatoire et Jardin botaniques sans avoir à courir les dangers de la circulation et qui dote Genève d'une promenade bordant le lac de plus de 5 km de longueur.

Au sud-est de l'agglomération urbaine, dans le quartier de Champel, en deux étapes (1933 et 1941), M. et Mme Alfred Bertrand donnèrent leur parc à la collectivité, qui l'équipa et ouvrit ses 11 ha aux ébats des enfants et au repos des citadins.

Ce patrimoine de verdure légué généreusement à la Ville de Genève vient se compléter par des acquisitions diverses dont les plus importantes sont: aux Délices, la propriété que Voltaire occupa vers 1750; sur les falaises de Saint-Jean, la Promenade de Warens d'où l'on admire la jonction du Rhône et de l'Arve; et, en 1939, la partie centrale de l'ancienne Campagne Chauvet, fière de posséder les deux fameux cèdres du Liban cédés par de Jussieu en 1735 au baron de Seillon (depuis lors, ces deux sujets sont devenus des exemplaires remarquables par les dimensions et l'aspect; ils ont donné naissance à toute une colonie d'arbres majestueux).

Par acquisitions successives, la Ville de Genève entend étendre son équipement de verdure. Partant du centre de la ville par le Parc des Crochettes, le Parc de Beaulieu et la Campagne Trembley pour atteindre la Promenade des Crêts à la limite ouest du territoire communal, une nouvelle liaison verdoyante est prévue. L'an dernier, nous avons inauguré le Parc de Malagnou avec le Muséum d'histoire naturelle où nous nous trouvons en ce moment.

C'est fort probablement à l'impulsion donnée par A.-P. de Candolle et par ses successeurs que nous devons, à Genève, l'intérêt porté à la nature et à sa conservation. Ces savants surent captiver les magistrats d'alors, les propriétaires de grands domaines, les cultivateurs, les pépiniéristes et enfin la population tout entière.

En terminant, nous devons rendre un hommage mérité et adresser nos sentiments de gratitude aux généreux donateurs qui ont pour noms:

Les frères Turrettini, pour le Bois de la Bâtie;

Mme Odier-Beaulacre, pour une parcelle des Crochettes;

M. Gustave Revillod, pour l'Ariana (où se trouvent l'ONU et le Jardin botanique);

M. Philippe Plantamour, pour Mon-Repos;

Le duc de Brunswick, pour son don magnanime de 16 millions de francs-or;

M. William Favre, pour le Parc La Grange;
M. et M^{me} Alfred Bertrand, pour le Parc Bertrand;
M^{me} Barton, pour le Parc Barton (Confédération).

Tous ces généreux donateurs, ainsi que la sagesse et la clairvoyance de nos magistrats, dotèrent Genève de son équipement verdoyant et fleuri qui surprend les visiteurs par son étendue et sa beauté. Parfois encore de nos jours cet exemple méritoire incite à un geste de générosité des citoyens dévoués à leur ville.

Les activités des grands botanistes qui illustrèrent Genève par leurs travaux suscitèrent un intérêt très vif et passionné pour les choses de la nature; leur rôle fut prépondérant dans la richesse et la diversité des végétaux grands ou petits qui ornent l'imposante surface de verdure qui enchante citadins et hôtes de Genève. De plus en plus, on en reconnaîtra non seulement l'utilité, mais la nécessité évidente pour une civilisation mécanisée et industrialisée polluant à l'extrême l'air de nos villes et usant la résistance physique et morale de leurs habitants, qui ne peuvent trouver que dans la pleine nature si belle, généreuse et mystérieuse par ses phénomènes encore inconnus, la régénération salvatrice de leurs forces. C'est le pourquoi, Mesdames et Messieurs, de vos travaux qui vous honorent et dont nous vous savons gré.